

FORMATION D'ANIMATEUR·TRICES PRATIQUES PARTAGÉES HANDI-VALIDES

MENTION COMPLÉMENTAIRE BREVET FÉDÉRAL D'ANIMATION



DU DISTANCIEL
DU 13 JANVIER
AU 3 FÉVRIER 2026
VISIO + E-LEARNING



DU PRÉSENTIEL
DU 6 AU
8 FÉVRIER 2026
VAL-DE-MARNE



& UN STAGE
DANS
UNE STRUCTURE



Plus d'infos : pratiquespartagees@fsgt.org / 01 49 42 23 50

Inscription en cliquant [ici](#) ou en scannant ce QR-code :

Clôture des inscriptions le 4 janvier 2026



CONTEXTE

Pour contribuer au développement de pratiques sportives associatives toujours plus accessibles aux personnes en situation de handicap, la FSGT met en place un dispositif et un cursus de formation d'animateur-trices en pratiques partagées handi-valides.

La formation est ouverte à la participation pour tout·e animateur-trice FSGT intéressé·e, sans condition de diplôme, justifiant d'une expérience d'animation d'au moins 1 an.

Toutefois, pour l'obtention du diplôme « Pratiques Partagées Handi-Valides », les prérequis obligatoires sont :

LICENCE FSGT

+

PSC1

+

BREVET FÉDÉRAL NIVEAU 2
OU
CQP ANIMATEUR LOISIRS SPORTIFS
(OU ÉQUIVALENCE)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail en groupe d'analyse et propositions de séance
- Formation mutuelle et partage des expériences
- Mise en situation pratique

Cette formation est encadrée par des formateur-trices expérimenté·es de la FSGT et par des expert·es.

COMPÉTENCES VISÉES

- **Connaissances des différents types de handicap :**
Vous serez familiarisé avec les différents types de handicap afin de comprendre les besoins spécifiques de chaque pratiquant·e.
- **Gestion de groupe :** Vous complétez vos compétences en gestion de groupe afin de favoriser l'engagement et les interactions positives entre les pratiquant·es en situation de handicap et valides.
- **Savoir utiliser des variables d'inclusion :** Vous serez en mesure de concevoir des activités sportives inclusives en ajustant les règles, les équipements et les exercices pour répondre aux besoins des pratiquant·es ayant des capacités différentes.
- **Méthodes pédagogiques actives :** Vous développerez vos connaissances et vos habiletés pratiques sur les différentes approches pédagogiques adaptées pour faciliter l'implication et la progression des pratiquant·es handi-valides.
- **Communication adaptée :** Vous saurez communiquer de manière claire et adaptée aux différents types de handicap, en utilisant des méthodes de communication alternatives si nécessaire.
- **Sécurité et prévention :** Vous développerez une connaissance approfondie des mesures de sécurité et des protocoles de prévention essentiels pour créer un environnement sécurisé pour tou·tes les participant·es.



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à cette formation ?
Consultez-nous si besoin pour aménager la formation.

CONTENU DE LA FORMATION



DISTANCIEL

Le mardi 13 janvier 2026 de 18h30 à 20h30

VISIOCONFÉRENCE 1 « PRÉSENTATION & CONTEXTE GÉNÉRAL DU HANDICAP EN FRANCE »

Le mardi 20 janvier 2026 de 18h30 à 20h30

VISIOCONFÉRENCE 2 « TÉMOIGNAGES & DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP #1 »

Le mardi 27 janvier 2026 de 18h30 à 20h30

VISIOCONFÉRENCE 3 « L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE »

Le mardi 03 février 2026 de 18h30 à 20h30

VISIOCONFÉRENCE 4 « TÉMOIGNAGES & DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP #2 »

PRÉSENTIEL

VAL-DE-MARNE

VENDREDI 6 FÉVRIER 2026 de 17h30 à 20h

ETAI, 16 rue Anatole France, 94270 Le Kremlin Bicêtre

SAMEDI 7 FÉVRIER 2026 de 9h30 à 18h30

ETAI, 16 rue Anatole France, 94270 Le Kremlin Bicêtre

DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026 de 9h30 à 16h

(lieu à confirmer)

+ STAGE D'ANIMATION

Pour valider la mention complémentaire du BF en pratiques partagées handi-valides.
Une grille d'auto-évaluation pour le stage sera à valider,
et un dossier et un oral devront être présentés devant le jury et le groupe en juin 2026.

ÉVALUATION & VALIDATION DE LA FORMATION



ATTESTATION DE PARTICIPATION

Une attestation de participation, permettant ensuite de vous faire délivrer le diplôme Pratiques Partagées dans le cas où vous obtiendriez par la suite un Brevet Fédéral FSGT niveau 2 ou un CQP animateur de loisirs sportifs.



DIPLÔME PRATIQUES PARTAGÉES

Un diplôme pour les personnes déjà titulaires d'une licence FSGT, d'un Brevet Fédéral FSGT niveau 2 ou du CQP animateur de loisirs sportifs (ou équivalence).

MODALITÉS DE VALIDATION ET D'ÉVALUATION

- Quiz en ligne
- Cas pratiques (formation présentielle et animation dans sa structure)
- Rédaction d'un dossier ou production d'une vidéo sur son retour d'expérience
- Soutenance devant jury
- Présence aux différents modules

TARIFS

Frais d'inscription, comprenant : frais de dossier + formation distancielle + formation présentielle + repas lors du présentiel (midi)

- 100€** : Pour les personnes possédant une licence FSGT et appartenant à un club affilié à la FSGT
Le coup de pouce FSGT : prise en compte des frais d'hébergement si besoin !
- 250€** : Pour les non licenciés FSGT, animateur·trices issu·es d'une organisation partenaire (licence FSGT annuelle avec assurance incluse)

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Pour valider votre inscription :

- Remplir le [formulaire d'inscription](#) (voir QR-Code ci -contre)
- Transmettre les pièces justificatives demandées
- Envoyer votre règlement



Nombre de places limité à 16 stagiaires

Confirmation de votre entrée en formation après réception et étude de tous les dossiers COMPLETS.